

«Souscripteur__civilite» «Souscripteur__prénom»
«Souscripteur__nom»
«Souscripteur__adresse»
«Souscripteur__cp» «Souscripteur__ville»

Paris, le 24 novembre 2014

Dissolution du FIP NextStage Transmission 2006 et premier remboursement de 75€ par part A

ISIN : FR0010343426

«Souscripteur__civilite»,

Vous avez souscrit au FIP « NextStage Transmission 2006 » et nous vous remercions de votre fidélité.

Depuis janvier 2007, votre FIP a financé et accompagné une trentaine de PME, dans des secteurs aussi variés que l'automobile, la sécurité, la distribution, les logiciels, les technologies de l'information ou le conseil. Nous avons rencontré des succès comme la cession du groupe Aasset Security en 2012 (constructeur et distributeur de produits de surveillance), ou le groupe ACR en 2014 (spécialiste de la distribution de pièces de freinage), mais aussi des déconvenues comme avec les sociétés UNIMEDIA (média) et le Groupe TCV-AERAULIQUE (Tôlerie, chaudronnerie ventilation) qui ont déposé leur bilan. D'autres sociétés sont encore aujourd'hui fortement provisionnées dans les comptes de votre FIP.

Votre FIP se rapproche de son terme et nous avons décidé de procéder à sa mise en dissolution et son entrée en liquidation en date du 30 novembre 2014. **Ainsi, pour vous permettre d'ores et déjà de bénéficier des liquidités disponibles, votre FIP effectuera un premier remboursement de 75€ par part A, avant fin novembre 2014.**

Le dépositaire de votre FIP (Société Générale Securities Services) ou votre banque teneur de votre compte-titres vous informeront de cette opération.

Le Règlement de votre FIP prévoit que les commissions de gestion puissent être versées jusqu'à la liquidation définitive sur la base des valeurs initiales (engagement d'origine). Cependant **NextStage a décidé de les calculer uniquement sur la partie non encore reversée aux souscripteurs (à partir du 1^{er} janvier 2015).**

A titre indicatif, nous vous informons qu'en date du 30 septembre 2014 :

- La valeur liquidative de votre FIP était de 108,43€ par part A, soit une performance annualisée de +1,04% (Taux Rendement Actuariel), hors prise en compte des avantages fiscaux (réduction d'impôt à l'origine de 25%) ;
Cette valeur va encore évoluer dans le temps jusqu'à la liquidation définitive (évolution pouvant être à la baisse ou à la hausse) ;
- L'actif de votre FIP reste composé de 16 PME ;
- Le processus de sortie du capital de ces PME se poursuit ;

- **Notre objectif est de vous distribuer les fruits des futures cessions d'ici la fin 2016, de manière à ce que votre FIP soit totalement liquidé au 31 décembre 2016.**

A noter : afin d'assurer un traitement égalitaire des souscripteurs et conformément au Règlement du FIP, les rachats de parts seront bloqués pendant la période de liquidation. A la clôture de la liquidation, un rapport sera établi par le commissaire aux comptes du FIP sur les conditions de la liquidation ainsi que sur les opérations intervenues depuis la clôture de l'exercice précédent. Ce rapport sera mis à votre disposition au siège social de NextStage et sera accessible sur simple demande.

Nous vous tiendrons bien entendu régulièrement informés de l'avancée de notre plan d'action.

Dans cette attente, l'équipe NextStage et votre conseiller financier restent à votre écoute pour répondre à vos questions.

Grégoire SENTILHES

Président

